

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## ZONE HUMIDE

Nom	Miangani
Situation Géographique	Commune de Koungou
Typologie	Ripisylve et complexe marécageux littoral
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

## DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe) <input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte <input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	<input checked="" type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux) <input type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes) <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>
--	---

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Ensemble des zones humides fonctionnelles et des zones modifiées délimitées en amont par 2 cours d'eau permanents dont le Mro oua M'Gombani et à l'aval par un complexe marécageux littoral.

## DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

### DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	22,58 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	2,3048 ha environ (hors mangrove)
Principaux types de milieux humides :	Ripisylve ; Arrière mangrove ; Mangrove
Code Corine étendu DOM le plus proche :	14.01 Mangrove et arrière mangrove

### DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	22,58 ha
Description des milieux :	Complexe de zones humides reliant les cours d'eau en amont et le complexe marécageux littoral à l'aval, globalement modifié par l'homme.

## BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :

Climat (classes de climat) :

Météo (station de météo de référence) :

Hydrologie (régime) :

Occupation des sols / Activités dominantes

## USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
<input type="text" value="Industrie"/> <input type="text" value="Elevage"/> <input type="text" value="Infrastructure routière"/>	<input type="text" value="Zone industrielle"/> <input type="text" value="Canaux de drainage"/> <input type="text" value="Dépôts, remblais"/>	Directe <input checked="" type="checkbox"/>  Indirecte <input checked="" type="checkbox"/>

## INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

### FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau :  Mer/océan  Cours d'eau  Eaux de crues  Nappe phréatique  
 Source  Pluies  Artificielle

et permanence d'entrée d'eau :  Permanente  Saisonnière  Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :

Sortie d'eau :  Aucune  Permanente  Intermittente  Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :

Inondabilité :  Jamais inondé  Exceptionnellement inondé  Régulièrement inondé  
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement

Diagnostic fonctionnel :

Principal facteur d'influence :

## FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie : rétention des eaux de ruissellement et sédiments / stockage des eaux de crues / recharges et protection des nappes phréatiques. Rôle naturel de protection contre l'érosion.

Hydrobiologie: reproduction des insectes aquatiques

Agriculture : cultures vivrières, cultures maraîchères et élevage.

Principal facteur d'influence :

Morcellement de la zone par les activités agricoles. Exondements de certaines parties de la zone par des canaux de drainage. Disparition de certaines parties par les activités industrielles existantes et en voie de développement.

## INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter

Intérêt floristique modéré à faible

Intérêt faunistique : à compléter ;

Principal facteur d'influence :

Drainage de la zone par les canaux  
Habitat dégradé par les constructions

## STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

### REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Domaine public maritime. Propriétés privées

Régime forestier, loi sur l'eau.

### GESTION

Plan de gestion élaboré      OUI       NON

Date de réalisation :       Date de mise en œuvre :

Objectifs du plan de gestion :

Gestionnaire du site :

### INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Contrats de rivières, SAGE, programmes Life

Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques) , régime forestier, loi sur l'eau

Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte

Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien ; SEF et Police de l'eau

### INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

Atlas des mangroves de Mayotte Laulan Priscilla SENV / DAF 2006.

CREMADES C, 2010, *Cartographie et dynamique des habitats naturels des mangroves de Mayotte*, Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte, 70p.

## PROTECTION

Lister les mesures de protection :

Statut mangrove : Domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

## EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Expansion naturelle des crues ; soutien naturel d'étiage. Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement amont . Rôle de protection des côtes par la mangrove et l'arrière -mangrove.

Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction des insectes aquatiques et l'abreuvement de la faune terrestre, la reproduction et l'alimentation de la faune marine.....

Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières et maraîchères, pâturage

Industrie

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Présence de groupements de végétaux indigènes

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu fortement dégradé.

Menaces : Disparition de certains espaces au profit de la zone industrielle.

Fragmentation de la zone provoquée par le déboisement au profit des cultures vivrières

Orientations d'action

Sensibiliser les usagers du site sur la disparition des milieux naturels.

Interventions de restauration hydraulique

## DONNEES GENEALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre et aquatique

Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :

Département

Mayotte

Commune(s)

Koungou

Code INSEE

98510

Coordonnées Universal Transverse Mercator

X

518 728

Y

8593 3000

Altitude (en m)

2 m

Superficie (en ha)

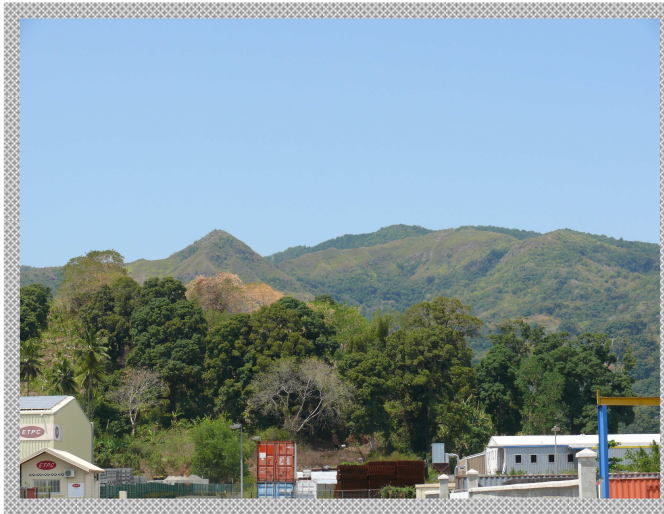
22,58 ha environ

Référence carte IGN (1/25000) : 4410 NORD île de Mayotte - Mamoudzou

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## PRISES DE VUES

### Miangani



▲ Zone industrielle en plaine alluviale  
Réserve Majimbini en arrière



▲ Portion de mangrove



▲ Elevage sur rives de Mro oua Mgombani



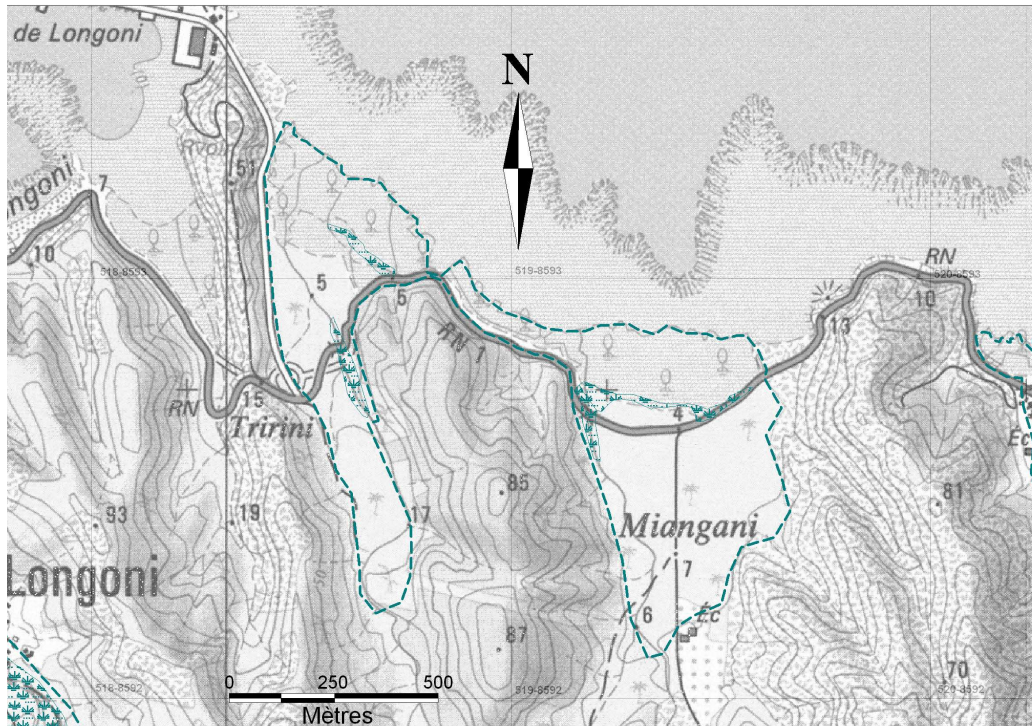
▲ Arrière manarove en bord de RN1

Crédit photo : CBNM

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## PLAN DE SITUATION

Miangani



D'après carte IGN 1/250

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## INVENTAIRE FLORISTIQUE

### Miangani

- Reliquat de zone humide situé sur la commune de Koungou, en pleine zone industrielle, délimité à l'ouest par la pointe de Longoni. L'espace est traversé par 2 cours d'eau permanents dont le Mro Oua M'Gombani et entrecoupé par la RN1.
- Espace totalement modifié par l'occupation de la zone industrielle en plaine alluviale. La connexion entre les 2 cours d'eau permanents en amont et le complexe marécageux littoral à l'aval semble compromise
- Ripisylve et plaine alluviale: les rives des cours d'eau sont dominées par les manguiers *Mangifera indica*. Quelques tâches à *Hibiscus tiliaceus* et à *Bambusa vulgaris* sont également visibles. On observe dans le lit des cours d'eau à sec *Typhonodorum linleyanum*. A proximité des berges, de nombreux dépôts sauvages d'épaves de véhicules ont été observés, pour lesquels il conviendrait de procéder à des enlèvements  
En amont, les plaines alluviales sont occupées par les cultures de bananiers et à l'aval par les activités industrielles ; plus aucune trace de zone humide fonctionnelle n'est visible dans cet espace.



- Arrière -mangrove : milieu totalement fragmenté par les cultures de bananiers, le réseau routier et les activités industrielles; les espaces restants sont dominés par *Hibiscus tiliaceus*. Près de l'embouchure du cours d'eau non nommé, à l'ouest de la zone, des formations arborées un peu plus diversifiées associent quelques individus de *Thespesia populnea* à *Heritiera littoralis*, *Phenix reclinata* et *Premna serratifolia*.



- D'une manière générale la zone humide de Miangani est fortement dégradée . Outre le fonctionnement hydraulique perturbée, les différents milieux ( berges des cours d'eau, arrière mangrove et mangrove) sont soumis à d'importants dépôts sauvages. L'intérêt majeur de cette zone humide pour le peu qu'il reste tient essentiellement à son habitat d'arrière mangrove (la partie ouest).



▲ Dépôts sauvages en arrière- mangrove



▲ Dépôts sauvages sur berges



Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site de Miangani

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN									
INDEX COMMENTÉ DE LA FLORE VASCULAIRE (Trachéophytes) DE MAYOTTE [version 2010.1 // mise à jour du 22 février 2010]									
Coordinateur : V. Boulet [Auteurs principaux : F. Barthelat, V. Boulet, G. Viscardi ; Collaborateurs : F. Picot, M. Mchangama, B.A. Sifari]									
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	Nom vernaculaire	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	RARETÉ MAYOTTE	RAREFACTION	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE	Abondance dans la zone
<i>Acacia auriculiformis</i> A. Cunn. ex Benth.	Fabaceae		Q	C		0	4		i
<i>Acampe pachygloussa</i> Rchb. f.	Orchidaceae		I	C		0	X		+
<i>Albizia lebbekii</i> (L.) Benth.	Fabaceae	bunwara	X	CC		0	5		+
<i>Alternanthera sessilis</i> (L.) R. Br. ex DC.	Amaranthaceae		I	AC		0	X		r
<i>Ananas comosus</i> (L.) Merr.	Bromeliaceae	Mnanaanasi bole	Q	C		0			+
<i>Artocarpus heterophyllus</i> Lam.	Moraceae	mfenesi	Q	CC		0	2		1
<i>Avicennia marina</i> (Forssk.) Vierh.	Acanthaceae	Msiri	I	CC		0	X		1
<i>Bambusa vulgaris</i> Schrad. ex Wendl.	Poaceae	mbambou	X	CC		0			1
<i>Barringtonia racemosa</i> (L.) Spreng.	Lecythidaceae	Msilibari	I	AC		0	X		r
<i>Cocos nucifera</i> L.	Arecaceae	mnadzi irachi	X	CC		0			1
<i>Colubrina asiatica</i> (L.) Brongn.	Rhamnaceae	mori pouvou	I	AC		0	X		+
<i>Commelina diffusa</i> Burm. f.	Commelinaceae	Domoure titi m'routoutou	I	C		0	X		r
<i>Dendrolobium umbellatum</i> (L.) Benth.	Fabaceae	Mtsohozi katso	I	C		0	X		r
<i>Derris trifoliata</i> Lour.	Fabaceae	Tandri Ourouva	I	PC		0	X		+
<i>Erythrina fusca</i> Lour.	Fabaceae		I	C		0	X		r
<i>Ficus lutea</i> Vahl	Moraceae		I	AC		0	X		r
<i>Ficus sycomorus</i> L.	Moraceae		I	C		0	X		1
<i>Heritiera littoralis</i> Aiton	Malvaceae		I	AC		0	X		+
<i>Hibiscus tiliaceus</i> L.	Malvaceae		I	AC		0	X		2
<i>Ipomoea pes-caprae</i> (L.) R. Br.	Convolvulaceae		I	CC		0	X		1
<i>Lantana camara</i> L.	Verbenaceae		X	CC		0	5		+
<i>Mangifera indica</i> L.	Anacardiaceae		X	CC		0	3		2
<i>Musa x paradisiaca</i> L.	Musaceae		Q	CC		0			2
<i>Nephrolepis biserrata</i> (Sw.) Schott	Davalliaceae	Pinza godany	I	CC		0	X		+
<i>Pandanus mayotteensis</i> H. St. John	Pandanaceae	Sari mlua	I	PC		Y	X		r
<i>Phoenix reclinata</i> Jacq.	Arecaceae		I	C		0	X		r
<i>Premna serratifolia</i> L.	Lamiaceae		I	CC		0	X		+
<i>Saba comorensis</i> (Bojer) Pichon	Apocynaceae		I	CC		0	X		+
<i>Saccharum officinarum</i> L.	Poaceae		Q	C		0			+
<i>Senna singueana</i> (Delile) Lock	Fabaceae	Mri mbuzi	Z	C		0			r
<i>Tabernaemontana coffeoides</i> Bojer ex A. DC.	Apocynaceae		I	PC		GCS	X		i
<i>Terminalia catappa</i> L.	Combretaceae		I	C		0	X		2
<i>Thespesia populnea</i> (L.) Sol. ex Corrêa	Malvaceae		I	CC		0	X		+
<i>Typhonodorum lindleyanum</i> Schott	Araceae		I	AC		0	X		r

Légende

i : 1 individu  
 r : quelques individus  
 + : < 1 %  
 1 : 1 % < 5 %  
 2 : 5 % < 25 %

Statut : I : indigène  
 K : cryptogène  
 Q : cultivé  
 X : exotique (introduite)  
 GC : Madagascar Comores